

(<u>Cadre réservé à </u>	i l'administration	<u>on</u> N°	de dossier :
(QF:	Tarif:	Dépôt le :	
ı	Règlement : 🗆	espèces 🗆 CB	□ chèque	

ENFANTS/ADOLESCENTS FICHE D'INSCRIPTION COURS PUBLICS 2021/2022

Tout dossier incomplet se verra refusé.

À envoyer par courrier postal ou par courriel (suivi du règlement par courrrier postal) jusqu'au 16 juillet et du 31 août au 10 septembre 2021.

40, rue du docteur Chaumier 37000 Tours - avec la mention « cours publics » courspublics-tours@talm.fr

	courspablics-tours@taim.n				
	RENSEIGNEMENTS	DE L'ÉLÈVE (en majuscule)			
PRÉ DAT ADR	M :	Photo à coller			
	RENSEIGNEMENTS DU	RESPONSABLE LÉGAL			
Nom : Prénom :					
 	(en majuscule) :	publics par mail			
	CHOIX DU OL du 27 septembre 2021 au 21 mai 2022				
_ _	COURS DISPENSÉS À TALM-TOURS MERCREDI 9 h 30 – 11 h 30 ÉVEIL AUX ARTS PLASTIQUES / DE 7 À 11 ANS MERCREDI 13 h 30 – 15 h 30 INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES / DE 9 À 11 ANS	COURS DISPENSÉS À METTRAY MERCREDI 10 h 00 – 12 h 00 ARTS PLASTIQUES / DE 7 À 10 ANS MERCREDI 14 h 00 – 16 h 00 ARTS PLASTIQUES / DE 11 À 14 ANS			
	MERCREDI 15 h 45 – 17 h 45 Techniques mixtes des arts plastiques/de 12 à 14 ans	☐ CHOIX COURS ADULTES			
	MERCREDI 18 h 00 – 21 h 00 Prépa' art/à partir de 15 ans SAMEDI 9 h 30 – 11 h 30	Les cours adultes sont accessibles aux personnes mineures à partir de 15 ans ; pour les cours Dessin modèle vivant à partir de 16 ans avec autorisation parentale.			
	ÉVEIL ARTISTIQUE / DE 6 À 9 ANS SAMEDI 9 h 30 – 11 h 30	COURS:			

ILLUSTRATION, DESSIN, TECHNIQUES SÈCHES / DE 10 À 13 ANS

TECHNIQUES DES ARTS PLASTIQUES / DE 11 À 14 ANS

SAMEDI 14 h 00 - 16 h 00

HEURE:.....

DES COURS ADULTES.

ATTENTION : POUR LE RÈGLEMENT, SE RÉFÉRER AUX GRILLES TARIFAIRES

AUTORISATION PARENTALE Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription. Je, soussigné(e) □ Père □ Mère □ Tuteur, demeurant (adresse complète) Téléphone : Portable : Représentant légal de l'enfant mineur □ autorise mon enfant à rentrer seul. □ n'autorise pas mon enfant à rentrer seul. Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'au sein de l'établissement. TALM-Tours n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de votre enfant avant et après le cours. Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour être présent à la fin des cours si vous ne souhaitez pas laisser votre enfant rentrer seul à son domicile. Signature précédée de la mention « lu et approuvé » : **EN CAS D'URGENCE** Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription. Madame, Monsieur, titulaire de l'autorisation parentale de, demeurant (adresse complète) 🗆 autorise(nt) le personnel de TALM-Tours à prendre en cas d'urgence les mesures nécessaires à la santé de l'enfant (services d'urgence, hospitalisation médecin). Le cas échéant, indiquez le nom et coordonnées du médecin : \square n'autorise(nt) pas. Leàà Signature précédée de la mention « lu et approuvé » : DROIT À L'IMAGE Cette autorisation doit être signée au moment de l'inscription. Je, soussigné(e)....., □ autorise / □ n'autorise pas l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours publics de TALM-Tours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours. Leàà Signature précédée de la mention « lu et approuvé » : Règlement à joindre ☐ Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : régie recette EPCC ESAD TALM-Tours > Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, merci de remplir un chèque par cours. > Une réduction de 10% est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires au sein d'une même famille. > Considérant que la crise sanitaire a profondément perturbé le déroulement des cours depuis mars 2020, une réduction de 10% sera appliquée à tous les élèves inscrits à un cours en 2020-2021 qui se réinscrirait pour l'année scolaire 2021-2022 à un cours quel qu'il soit. Pièces à joindre ☐ Justificatif de domicile (pour les résidents Tours Métropole Val de Loire) ☐ Attestation CAF ou MSA > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué. □ Copie de la carte d'identité de l'enfant □ Copie de la carte d'identité du responsable légal ☐ Attestation de responsabilité civile ☐ Photo d'identité

Condition d'inscription sur le second semestre

> Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles.

Informations supplémentaires

- > Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- > Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).
- > Compte tenu des disponibilités des locaux de TALM-Tours, les cours annulés pour cause d'absence de professeur ne peuvent pas être reportés (ni remboursés).



ENFANTS/ADOLESCENTS COURS PUBLICS 2021-2022

Semaine du 27 septembre 2021 au 21 mai 2022

FICHE À CONSERVER

TARIFS DES COURS DE DEUX HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

i ica opole var ac zone				
Tranches QF	Année scolaire	Second semestre		
de 0 à 600	97 €	53€		
de 601 à 700	113 €	62€		
de 701 à 1000	140 €	78 €		
de 1001 à 1300	172 €	95€		
de 1301 à 1600	194 €	107 €		
de 1601 à 2000	215 €	118 €		
supérieur à 2000	232 €	128 €		

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre	
302 €	166€	

Règlement à joindre

- □ Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : régie recette EPCC ESAD TALM-Tours
- > Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, merci de remplir un chèque par cours.
- > Une réduction de 10% est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires au sein d'une même famille.
- > Considérant que la crise sanitaire a profondément perturbé le déroulement des cours depuis mars 2020, une réduction de 10% sera appliquée à tous les élèves inscrits à un cours en 2020-2021 qui se réinscrirait pour l'année scolaire 2021-2022 à un cours quel qu'il soit.

Pièces à joindre

- ☐ Justificatif de domicile (pour les résidents Tours Métropole Val de Loire)
 ☐ Attestation CAF ou MSA
- > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.
- □ Copie de la carte d'identité de l'enfant
- □ Copie de la carte d'identité du responsable légal
- ☐ Attestation de responsabilité civile
- ☐ Photo d'identité

Condition d'inscription sur le second semestre

> Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles.

Informations supplémentaires

- Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- > Les matériaux nécessaires aux cours ne sont pas pris en charge par TALM-Tours.
- > Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).

TARIFS DES COURS DE TROIS HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
de 0 à 600	121 €	66€
de 601 à 700	141 €	78 €
de 701 à 1000	175 €	98€
de 1001 à 1300	215 €	119 €
de 1301 à 1600	243 €	134 €
de 1601 à 2000	269 €	148 €
supérieur à 2000	290€	160 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre	
378 €	208€	

Conditions de remboursement

- > Possibilité de rembourser les frais d'inscription intégralement jusqu'au 11 octobre 2021, les cours débutant le 27 septembre 2021. Le remboursement est partiel, du 12 octobre jusqu'au 22 octobre 2021 inclus.
 - Une somme correspondant à 25% du montant des droits d'inscription est retenue pour frais de dossier.
- > Les demandes de remboursement ne sont recevables qu'en cas de force majeure, à partir du 23 octobre 2021 : changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi (joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi). Une déduction est effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande. Elle est calculée sur la base du nombre total de cours initialement prévu.
- > Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, accompagnée d'un RIB, par l'intéressé lui-même et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours, 40 rue du docteur Chaumier 37000 Tours ou par courriel à courspublics-tours@talm.fr.
- À partir du 1^{er} janvier 2022, aucune demande de remboursement n'est acceptée (y compris pour les inscriptions du second semestre).
- > Compte tenu des disponibilités des locaux de TALM-Tours, les cours annulés pour cause d'absence de professeur ne peuvent pas être reportés (ni remboursés).



LE MATÉRIEL À FOURNIR

Les listes présentent le matériel nécessaire dès le premier cours. Ces listes seront complétées au fur et à mesure des besoins.

ARTS PLASTIQUES

avec Marie-Anita Gaube

- un bloc de papier A4,
- des crayons HB, 2B, 6B,
- une gomme,
- des craies grasses,
- des ciseaux,
- de la colle,
- de la gouache (couleurs primaires),
- trois pinceaux techniques à l'eau de différentes tailles.

ÉVEIL ARTISTIQUE

avec Ludivine Beaulieu

- un carnet de croquis format A4,
- des crayons de papier HB et 2B,
- une gomme.

ÉVEIL AUX ARTS PLASTIQUES, INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES, TECHNIQUES MIXTES DES ARTS PLASTIQUES

avec Léa Martin-Habif

- un bloc de feuilles A3,
- des crayons variés,
- une gomme,
- un taille crayon,
- etc.

EXPRESSION PLASTIQUE, TECHNIQUES DES ARTS PLASTIQUES

avec Ludivine Beaulieu

- un carnet de croquis format A3,
- des crayons de papier HB et 2B,
- une gomme.

ILLUSTRATION, DESSIN, TECHNIQUES SECHES

avec Marie-Anita Gaube

- des crayons HB, 2B, 4B, 6B,
- un carnet de croquis dessin,
- du fusain,
- un chiffon
- une gomme
- un tablier ou une blouse